NCC
Cabinet AUDIT
BASSANT LANGLET
ET ASSOCIÉS
Commissaires aux comptes

72 bis, rue Saint-Pallais
17100 SAINTES
Tél. : 05 46 92 00 11

contact@cabinet-bassant.fr

ASSOCIATION MINI PLUMES

Siège Social : 1 RUE DES DALHLIAS – 17600 SAUJON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

ASSOCIATION MINI PLUMES
1 Rue des Dahlias
17600 SAUJON

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MINI PLUMES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

- Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

- S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINTES, le 16 mai 2023

SARL AUDIT BASSANT, LANGLET & Associés,
Membre de la Compagnie Régionale OUEST ATLANTIQUE

Stéphane RENEUVE,
Signataire,

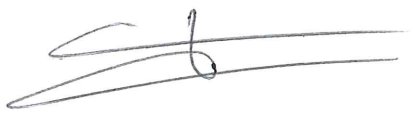

BILAN ACTIF

09001 - ASSOCIATION MINI PLUMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	1 530.88	1 530.88		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	12 194.54	12 194.54		
Autres	18 609.90	18 609.90		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	93.00		93.00	93.00
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	**32 428.32**	**32 335.32**	**93.00**	**93.00**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	15 155.01		15 155.01	65 725.47
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	122 474.71		122 474.71	85 351.38
Charges constatées d'avance				1 049.11
TOTAL (II)	**137 629.72**		**137 629.72**	**152 125.96**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**170 058.04**	**32 335.32**	**137 722.72**	**152 218.96**

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

BILAN PASSIF

09001 - ASSOCIATION MINI PLUMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	114 483.63	96 594.94
Excédent ou déficit de l'exercice	-16 692.46	17 888.69
Situation nette (sous total)	*97 791.17*	*114 483.63*
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**97 791.17**	**114 483.63**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 647.31	4 832.72
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	36 284.24	32 902.61
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	**39 931.55**	**37 735.33**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**137 722.72**	**152 218.96**

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

09001 - ASSOCIATION MINI PLUMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	187 805.53	197 345.13
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	61 000.00	83 658.93
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 644.73	708.92
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 558.85	7 385.17
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1 076.50	1 879.44
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**259 085.61**	**290 977.59**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	631.10	500.74
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	33 456.48	32 202.64
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 749.58	4 367.00
Salaires et traitements	191 450.62	186 006.21
Charges sociales	46 452.94	47 493.11
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		1 246.11
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	5.23	1 633.55
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**276 745.95**	**273 449.36**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-17 660.34**	**17 528.23**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	967.88	360.46
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**967.88**	**360.46**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**967.88**	**360.46**

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

09001 - ASSOCIATION MINI PLUMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**-16 692.46**	**17 888.69**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**260 053.49**	**291 338.05**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**276 745.95**	**273 449.36**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**-16 692.46**	**17 888.69**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	42 829.04	35 413.18
Bénévolat		
TOTAL	**42 829.04**	**35 413.18**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	32 758.04	25 831.18
Prestations en nature		
Personnel bénévole	10 071.00	9 582.00
TOTAL	**42 829.04**	**35 413.18**
TOTAL	**-16 692.46**	**17 888.69**

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 137 722.72 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -16 692.46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 ans
- Installations techniques	5 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Matériels et outillages	5 ans
- Materiel de bureau et logiciel	3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	1 531		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		12 195		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	15 899		
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	2 711		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	30 804		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		93		
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	93		
		TOTAL GENERAL	32 428		

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			1 531	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				12 195	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			15 899	
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			2 711	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			30 804	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				93	
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			93	
		TOTAL GENERAL			32 428	

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

09001 - ASSOCIATION MINI PLUMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		1 531			1 531
	TOTAL	1 531			1 531
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		12 195			12 195
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	15 899			15 899
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	2 711			2 711
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	30 804			30 804
	TOTAL GENERAL	**32 335**			**32 335**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
	TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé								

CADRE C — **Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

09001 - ASSOCIATION MINI PLUMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Fonds commercial					
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. gales agen. aménag. divers				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et mob. informatique				
	Emballages récupérables divers				
Immobs financières	Titres mis en équivalence				
	Titres de participations				
	Autres				
TOTAL					
Stocks					
Créances					
Valeurs mobilières de placement					
TOTAL GÉNÉRAL					

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

09001 - ASSOCIATION MINI PLUMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients				
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés		483	483	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		733	733	
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	(3)	13 939	13 939	
	Charges constatées d'avance				
	TOTAUX		**15 155**	**15 155**	

Renvois

(1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

(3) Créances reçues par legs ou donations

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

09001 - ASSOCIATION MINI PLUMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	14 606
Disponibilités	
TOTAL	**14 606**

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

09001 - ASSOCIATION MINI PLUMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Report à nouveau	96 594.94		96 594.94	17 888.69			114 483.63
Excédent ou déficit de l'exercice	17 888.69		17 888.69			34 581.15	-16 692.46
TOTAUX	**114 483.63**		**114 483.63**	**17 888.69**		**34 581.15**	**97 791.17**

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

09001 - ASSOCIATION MINI PLUMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

09001 - ASSOCIATION MINI PLUMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		3 647	3 647		
Personnel & comptes rattachés		19 209	19 209		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		13 412	13 412		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	3 664	3 664		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**39 932**	**39 932**		

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

09001 - ASSOCIATION MINI PLUMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 420
Dettes fiscales et sociales	27 601
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**30 021**

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ENGAGEMENTS

09001 - ASSOCIATION MINI PLUMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 6 921.00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

09001 - ASSOCIATION MINI PLUMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	2 280	2 203
TOTAL	**2 280**	**2 203**

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

LES EFFECTIFS

09001 - ASSOCIATION MINI PLUMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LES EFFECTIFS

	31/12/2022	31/12/2021
Personnel salarié :	**10.00**	**10.00**
Ingénieurs et cadres	1.00	1.00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	9.00	9.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

RESSOURCES

09001 - ASSOCIATION MINI PLUMES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

VENTILATION DES RESSOURCES

PRODUITS	Ressources France	Ressources Export	Total
Prestations familles CAF	55 081		55 081
Prestations familles MSA	1 431		1 431
Adhesions familles	1 059		1 059
Recettes animations et dons	2 645		2 645
Ressources	**60 216**		**60 216**

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Détail des subventions obtenues :

- subvention PSU CAF 126 246.39
- subvention PSU MSA 5 046.61
- subvention commune Saujon 61 000.00

COMMENTAIRE

Détail des charges supplétives - Commune de SAUJON pour l'année 2022 pour un montant de 42 829.04 €

- Location..... 20 848.73 €
- Entretien des Locaux : contrôle technique..... 2 968.61 €
- Entretien des Locaux : téléphone..... 1 752.37 €
- Entretein des Locaux : petit équipement..... 6 706.75 €
- Taxe ordures ménagères..... 481.58 €
- Personnel : nettoyages des locaux..... 10 071.00 €

Rémunérations des plus hauts dirigeants : non renseignées car une seule personne concernée.

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes